

La lettre de l'APCM

Lettre bimestrielle de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Assemblée Permanente



Le mot du Président

Les chambres de métiers et de l'artisanat engagées dans la réforme

Dès leur élection en 2005, les présidents des chambres de métiers et de l'artisanat se sont engagés dans une démarche profonde de rénovation et de modernisation. L'objectif fixé, « Les artisans au cœur de la société », était de mieux adapter nos offres au monde économique d'aujourd'hui.

Il était primordial d'entamer cette réforme au plus vite, ce qui vient d'être fait à mi mandat en décembre. Nous l'avons élaborée en nous attachant à proposer des services de haut niveau, efficaces et réactifs, aux chefs d'entreprises artisanales, aux créateurs ou repreneurs, à tous ceux qui veulent se former pour commencer leur vie professionnelle ou la poursuivre différemment.

L'offre de services est prête. Les présidents des chambres de métiers et de l'artisanat viennent de l'adopter. Elle couvrira toute la vie de l'entreprise depuis sa création.

L'autre avancée importante concerne la filière de formation aux métiers de l'artisanat. Elle sera entièrement restructurée pour s'adapter aux nouveaux flux qui rejoignent nos métiers et anticiper les formations qui seront utiles aux entreprises dans l'avenir.

Cette réforme renouvelle nos missions essentielles, celle de faire progresser le développement des entreprises artisanales et celle d'offrir aux jeunes et aux moins jeunes, une meilleure visibilité de nos métiers et des passerelles pour rejoindre nos entreprises.

Alain Griset



Sommaire

Développement durable : des CMA très engagées

→ Des artisans exemplaires en matière de protection de l'environnement et prescripteurs de bonnes pratiques chez les clients : un double objectif accompagné au quotidien par les CMA.

2



Tribune
Yves Petitjean,
président de la chambre
de métiers
et de l'artisanat
de la Gironde.

3

Brèves européennes

→ Durant la présidence française de l'UE, les priorités de nos entreprises doivent être encore plus mises en avant.

4

Convention de partenariat

→ L'APCM intensifie ses relations avec la presse quotidienne régionale.

4

Artimobiles : nouveau tour de France



Depuis le 12 novembre et jusqu'au 18 décembre, les Artimobiles reprennent la route pour présenter l'artisanat et ses métiers. Depuis 2006, 80 collèges et 24 000 collégiens ont déjà bénéficié de cette opération de découverte de métiers conduite sous l'égide de la Première entreprise de France. Cette nouvelle tournée concernera 44 collèges et 13 000 jeunes supplémentaires.

En savoir plus : www.artisanat.info

L'APCM au Salon du patrimoine culturel



La treizième édition du Salon du patrimoine culturel a eu lieu au Carrousel du Louvre du 8 au 11 novembre sur le thème « Patrimoine et environnement ». L'APCM était présente

pour faire valoir l'implication des artisans dans la construction durable.

Assises nationales du centre-ville

Les dernières Assises nationales du centre-ville ont été organisées à Bordeaux, les 18 et 19 octobre



dernier, en partenariat avec la CMA de Gironde. Au cœur de la réflexion, les moyens à mettre en œuvre

pour dynamiser les centres villes. Une table ronde, « Les artisans en ville : mieux connaître leurs besoins pour mieux les accueillir », était expressément consacrée au rôle des artisans.

En savoir plus : www.centre-ville-en-mouvement.com

Développement durable

L'engagement du réseau des CMA

Suite au Grenelle de l'environnement, les artisans ont un double défi à relever : être exemplaires dans leur activité en matière de protection de l'environnement et susciter de bonnes pratiques chez leurs clients. Un objectif que les chambres de métiers et de l'artisanat accompagnent au quotidien.



L'artisanat produit vingt millions de tonnes de déchets chaque année et consomme en énergie l'équivalent de deux à trois millions de tonnes de pétrole. La préservation de l'environnement et le développement durable sont au cœur de l'action des chambres de métiers et de l'artisanat.

Des actions diversifiées

Engagées dans une politique active au service du développement durable, les CMA, avec leur réseau d'une centaine de chargés de mission environnement, accompagnent les artisans. Elles délivrent des diagnostics, du conseil et de la formation appliqués à la gestion des déchets, à la maîtrise de la consommation énergétique ou à la mise en œuvre de démarche de management environne-

Les CMA multiplient les interventions en direction des apprentis, des créateurs et des repreneurs.

Une expertise et des propositions

Les chambres de métiers et de l'artisanat agissent en partenariat avec les organisations professionnelles, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), les agences de l'eau, les collectivités territoriales. Les CMA ont développé une réelle expertise sur le poids et le rôle de l'artisanat dans

la gestion des ressources naturelles, dans la protection des écosystèmes ou encore dans la pérennisation de savoir-faire appliqués à des produits durables et à la préservation du tissu économique local. À l'occasion du débat national sur l'environnement, le réseau des CMA

rappelle que l'artisanat est un acteur naturel du développement durable. Il propose un ensemble de mesures aptes à réduire la dépense énergétique, à préserver la biodiversité et les ressources naturelles, à promouvoir des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité.

→ La contribution du réseau des CMA est accessible sur www.artisanat.fr rubrique actualités.

Le regard des Français sur l'artisanat

Quelle opinion les Français ont-ils de l'artisanat ? La question est posée tous les deux ans par le Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat à trois catégories de la population française : le grand public, les jeunes de 15 à 24 ans et les artisans. Les résultats de l'édition 2007 du baromètre Ifop confirment l'image positive de l'artisanat et des artisans auprès du grand public.

L'artisanat et les artisans ont la cote. L'artisanat bénéficie d'une image chaleureuse et valorisante, son poids économique ainsi que son rôle sur l'emploi et la formation des jeunes sont reconnus, son attractivité croît.

L'artisanat, secteur moderne et innovant

Pour plus de 70 % des personnes interrogées, l'artisanat a évolué positivement au cours de ces dernières années. Dans un climat économique vécu comme dégradé, l'image d'un secteur solide et dynamique domine. Pour une large majorité de l'opinion, l'artisanat est créateur d'emplois, innovant et moderne. Il demeure un

acteur majeur de la vie économique du pays avec un rôle économique déterminant au niveau local. Secteur pourvoyeur d'emplois, l'artisanat est « une chance pour un jeune qui veut *entreprendre* » ; il offre aux jeunes formés à ses métiers un accès plus facile à l'emploi.

Un acteur essentiel de la formation des jeunes

Pour 82 % du grand public et 72 % des 15-24 ans, l'artisanat joue un rôle déterminant en matière de formation professionnelle des jeunes.

Plus d'un jeune sur deux est tenté par l'artisanat.

Un secteur attractif

Un jeune sur deux serait prêt à travailler dans l'artisanat si une opportunité se présentait. « *Le désir de créer sa propre entreprise* » figure en tête des motivations. Ce désir d'entreprendre et la représentation de liberté et d'autonomie qui y est attachée marquent un attrait renouvelé pour le modèle entrepreneurial. L'artisanat est dans « le cœur des Français » et présente de nombreux atouts ; il souffre encore de faiblesses ou d'idées préconçues sur lesquelles l'artisanat continuera à se mobiliser pour gagner encore en attractivité.



Yves Petitjean

Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Gironde, membre du bureau de l'APCM.

Vous êtes très engagé dans une politique de soutien à l'artisanat en centre-ville, comment l'expliquez-vous ?

Tout est parti d'un constat. Alors qu'en Gironde le nombre d'entreprises artisanales est en progression constante, l'agglomération bordelaise, notamment le centre historique de la ville, perd ses entreprises. En pleine politique de redynamisation urbaine, la mairie a pris la mesure de l'enjeu, il fallait arrêter ce mouvement.

Quelles sont les actions menées au titre de cette politique de soutien ?

Une série d'actions concrètes a été programmée avec la mairie pour faciliter le travail et l'implantation des artisans dans le cœur de la ville : création d'une pépinière d'entreprises artisanales en plein centre, mise en place de mesures pour faciliter l'accessibilité des artisans au centre-ville, développement d'une offre de locaux adaptés aux activités artisanales. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'un plan global défini avec tous les acteurs concernés. Elles prennent appui sur les réflexions menées par un groupe de travail composé d'artisans du centre-ville et sur une convention établie en janvier 2006 avec la ville de Bordeaux.

Quel bilan faites-vous aujourd'hui ?

Il est trop tôt pour faire un bilan. Disons que l'artisanat participe pleinement à l'identité et à l'animation des centres-villes. C'est un fait reconnu par tous mais nombreuses sont les difficultés rencontrées par les artisans pour y implanter ou maintenir leur activité. Pour changer cette situation, les idées ne manquent pas. Encore faut-il que les partenaires économiques et institutionnels aient la capacité de travailler ensemble. C'est ce que nous avons fait à Bordeaux et qui en fait son exemplarité.



Présidence française de l'UE : les priorités de nos entreprises doivent être encore plus mises en avant

En avril 2007, la conférence de Stuttgart, sous présidence allemande, a permis de fédérer l'ensemble des représentants de l'artisanat et des petites entreprises en Europe autour d'orientations essentielles en faveur de l'environnement et du développement des entreprises artisanales et des petites entreprises.

Avec pour objectif la concrétisation des orientations définies en 2007, l'artisanat français milite activement pour que soit organisée, au cours de la présidence française de l'Union européenne, une rencontre sur le suivi de Stuttgart. L'ordre du jour porterait sur la définition de politique différenciée en faveur des entreprises à caractère artisanal au sein des politiques PME et sur la recherche du statut le plus adapté aux entreprises individuelles. Envisagée à l'automne 2008 à Tours, cette conférence réunirait des représentants de l'artisanat et des petites entreprises en Europe, des décideurs publics nationaux et européens. Cette conférence s'appuierait sur les travaux coordonnés au sein de l'UEAPME par l'APCM sur l'entreprise à caractère artisanal. Elle permettrait de proposer des politiques intégrant les besoins spécifiques de l'artisanat et des petites entreprises et de répondre ainsi aux souhaits formulés par la Commission européenne lors de la révision à mi-parcours de la politique des PME. Ses conclusions contribueraient également à nourrir les propositions de « Small Business Act » évoquées à la fois par le gouvernement français et la Commission européenne.

Le chiffre...

10

Dix pour cent des entreprises artisanales ont un emploi non pourvu en raison du manque de candidats qualifiés sur le marché. Ce chiffre met en avant le potentiel d'emplois dans les entreprises artisanales
Source : Observatoire CSA/TPE.



Convention de partenariat

L'APCM et la presse quotidienne régionale intensifient leurs relations

Michel Comboul, président du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) et Alain Griset, président de l'APCM ont signé le 3 octobre 2007 une convention de partenariat. Le but de ce rapprochement : intensifier la relation quasi quotidienne des CMA locales avec les soixante et un titres du SPQR pour mieux faire connaître

au grand public l'évolution économique de l'artisanat, ses métiers, les réussites de l'apprentissage, les possibilités d'emploi du secteur... La convention porte sur l'échange intensif d'informations et ouvre aux artisans un accès privilégié au site « emploiregions.com » pour les aider dans leur recherche permanente de main-d'œuvre.



Michel Comboul, président du SPQR et Alain Griset, président de l'APCM, lors de la signature de la convention de partenariat, le 3 octobre 2007.

Normalisation

Faire entendre la voix des entreprises artisanales

L'APCM travaille étroitement avec l'AFNOR pour faire entendre la voix des entreprises artisanales dans les processus de normalisation, aux niveaux français et européen. Au titre d'un partenariat APCM/AFNOR renouvelé en avril dernier, l'APCM participe activement aux travaux du Comité de concertation normalisation et artisanat aux côtés des organisations professionnelles et des ministères concernés. L'APCM mène aussi des actions concrètes pour renforcer les échanges et développer des synergies

entre les deux institutions, l'objectif étant d'obtenir une meilleure prise en compte des spécificités des entreprises artisanales, en France et en Europe. Dans ce contexte, l'APCM a organisé le 20 septembre dernier une première session de sensibilisation des ingénieurs AFNOR à la culture de l'entreprise artisanale. Une expérience réussie à renouveler!

